

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.11.01 Convocation du 15.11.2001

Compte rendu affiché le 26 novembre 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

Objet : **TARIFS**

**SERVICE JEUNESSE**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, Maires-Adjointes,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. CHRETIN, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BELLOT, BOUREZG.

**Absents représentés :** M. OLLIVIER par M. CHATUT - Mme BROSSARD par Mlle VEYRIER - Mme DURAND par Mme WYMAN - Mme LABASOR par Mlle MILLET.

**Absents excusés :** Mme BERRA, M. FERNANDES.

Monsieur l'Adjoint délégué explique qu'il convient de prévoir comme chaque année, les tarifs des actions qui doivent être appliqués dans le cadre des activités du Service "Jeunesse".

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2001,
- Vu le Contrat de Ville 2001-2006,
- Fixe, comme suit, les tarifs des animations mises en place, à compter du 01.01.2002 :

### ① Sorties organisées par l'animateur municipal (régie de recettes)

<b>Sorties à la demi-journée</b>	⇒	<b>3,1 Euros</b>
<b>Sorties sportives à la demi-journée</b>	⇒	<b>6,1 Euros</b>
<b>Sorties ski à la journée</b>	⇒	<b>15,3 Euros</b>
<b>Sorties ski au week-end</b>	⇒	<b>30,5 Euros</b>
<b>Sorties sportives au week-end</b>	⇒	<b>22,9 Euros</b>

- Dit que ces recettes seront inscrites au budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 22 novembre 2001

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 Décembre 2001

- de la publication le 4 Décembre 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 Décembre 2001